

OBJET:

N° 2667/AI 39/N.-

Matériel campement.



A Monsieur le Ministre de l'Intérieur

à

K I G A L I.-

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre n° 2.296/Pers du Idéc.1961
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous n'avons conservé aucune pièce du matériel de campement en question.-

Pour l'Administrateur de Territoire
L'Administrateur Territorial Assistant
L.A. NIJS.-

R.E.T./

REPUBLIQUE RUANDAISE

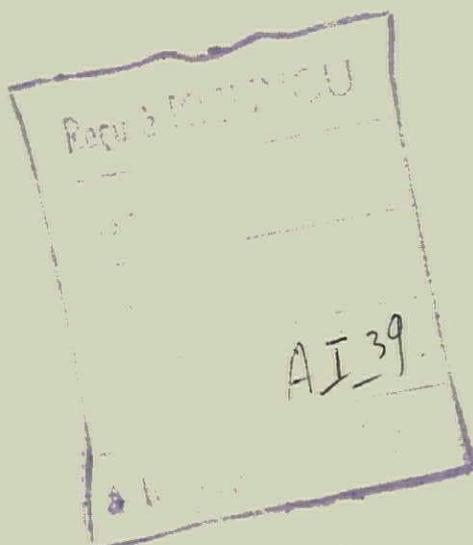
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Kigali, le 1er décembre 1961

N° 2.296/Pers.

Transmis copie pour information à
Monsieur le Résident du Rwanda à Kigali.

Objet: Matériel campement.



A Monsieur le Préfet
de et à

KIBUNGU.-

S/couvert de Monsieur l'Administrateur de
Territoire de et à KIBUNGU.-

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir copie
de mon télégramme n° 2197/Pers. du 27 novembre 1961 et copie
du télégramme n° 02/20/2269 du 28 novembre 1961 du Service
des Affaires Politiques et Administratives.

Je vous demande de me faire savoir si vous avez
conservé du matériel provenant de la mission élections.

Le ministre
L. MPAKINYE,

*J'ai dépensé et, en conséquence,
en demande.*

/COPIE TELEGRAMME OFFICIEL/

POLITIQUE USURBURA

N° 219727/PERS VU MARQUE MATERIEL CAMPAMENT DES TERRITORIALES
OBLIGEANT ENVISAGER POUR BIENTOT DISTRIBUER ENTRE LES TERRITOIRES
DU RWANDA MATERIEL CAMPAMENT AYANT SERVI AU PERSONNEL ELECTIONS
STOP MERCI D'AVANCE

SR/LINUTER

Exp : Ministère de l'Intérieur à Kigali, le 27/11/61

TELEGRAMME OFFICIEL (COPIE)

OFF-TW2 CTA

MINISTERE KICAMI RELI GION VITALE

N° 02/20/226928 RVT N° 219727/P RS GESTION MATERIEL CAMPMENT PERS
LECTION. CINFIE RUA PIRENO. USUREURA SESE PARTIE IMPORTANTE CE
MATERIEL RECOTE AU BRANDS V CE SUCCEDE LA RECUPPERER STOP NE COM-
MUNI JURA NOBREM FICOLE ASSUPREMENT AVANT PROCEEDER REPARATION STOP
SI NECESSAIRE ADRESSEZ VRECE COMMISSION PROCEDE M COURRIEL A FINANCES
POLITIQUE SYSS

OBJET:

N° 2867/AI 39/N.-

Matériel campement.

A Monsieur le Ministre de l'Intérieur

à

K I G A L I.-

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre n° 2.296/Pers du Idéc.1961
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que ^{nous} n'avons conservé
aucune pièce du matériel de campement en question.-

Pour l'Administrateur de Territoire
L'Administrateur Territorial Assistant
L.A. NIJS.-